



Sociétés et jeunes en difficulté

Revue pluridisciplinaire de recherche

N°14 | Printemps 2014

L'engagement des jeunes en difficulté

Les engagements infrapolitiques des jeunes en difficulté d'insertion : entre institutions et pratiques autonomes

Troubled Youths' Infrapolitical Engagement: From Institutions to Autonomy

Los compromisos infrapolíticos de los jóvenes con dificultades de integración : entre instituciones y prácticas autónomas

Fabrice Plomb et Caroline Henchoz



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sejed/7772>

ISSN : 1953-8375

Éditeur

École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

Référence électronique

Fabrice Plomb et Caroline Henchoz, « Les engagements infrapolitiques des jeunes en difficulté d'insertion : entre institutions et pratiques autonomes », *Sociétés et jeunes en difficulté* [En ligne], N° 14 | Printemps 2014, mis en ligne le 19 janvier 2015, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/7772>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Sociétés et jeunes en difficulté est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les engagements infrapolitiques des jeunes en difficulté d'insertion : entre institutions et pratiques autonomes

Troubled Youths' Infrapolitical Engagement: From Institutions to Autonomy
*Los compromisos infrapolíticos de los jóvenes con dificultades de integración :
entre instituciones y prácticas autónomas*

Fabrice Plomb et Caroline Henchoz

Introduction

- 1 La question de l'engagement des jeunes est généralement appréhendée sous l'angle de l'engagement politique ou en référence à ce dernier. Si les recherches à propos des comportements politiques des jeunes nous apprennent beaucoup sur leur participation plus ponctuelle et protestataire¹, elles se focalisent uniquement sur les engagements qui pénètrent la sphère politique ou plus largement l'espace public. Les violences urbaines des jeunes sont également souvent décrites comme une forme d'action politique. On parle alors de « révolte proto-politique »², renvoyant les émeutiers au bas de la courbe d'évolution des comportements politiques. Or, l'accès à la compétence politique, cette capacité à faire de son expérience personnelle un problème général formulable dans un langage reconnu dans l'espace public, n'est pas distribuée de manière égale dans la société. L'engagement politique n'est qu'une des modalités, certainement la plus légitime aux yeux des générations plus âgées, des types d'actions envers autrui. Cette modalité suppose toutefois un rapport de conviction lié à la maîtrise et au pouvoir sur l'à venir³ qui n'est pas à la disposition de l'ensemble des jeunes.
- 2 En décrivant d'autres formes d'engagement qui relèvent de l'immédiateté et du relationnel, nous montrons dans cet article que ce dernier ne se réduit pas à la parole ou à l'action dans l'espace public tel que défini par Habermas⁴. Ces formes discrètes,

invisibles par nécessité, sont le propre de jeunes peu présents dans l'espace public et qui se trouvent dans des positions dominées, notamment en termes économiques et scolaires. Elles ne relèvent pas moins d'une volonté d'agir sur son destin et de faire reconnaître sa voix.

Jeunes en insertion et jeunes à l'aide sociale

- 3 Nos observations sont tirées de deux matériaux de recherche originaux : une observation participante de longue durée dans une structure d'insertion professionnelle intervenant auprès de jeunes de Suisse romande âgés entre 15 et 30 ans⁵, et une dizaine d'entretiens monographiques effectués auprès de jeunes hommes et femmes de moins de 26 ans. Dans les deux cas, il s'agit de jeunes avec un bas niveau de formation et qui dépendent de l'aide sociale pour leur subsistance⁶. En Suisse, l'aide sociale est attribuée à titre individuel aux personnes majeures, les mineurs n'en bénéficiant que si les parents y ont droit. C'est une prestation d'urgence qui « se présente comme le dernier filet du système d'assurances sociales ; cela signifie que lorsque l'ensemble des prestations de ces assurances se révèlent insuffisantes pour libérer de la pauvreté, voire de la misère, il reste une dernière ressource à exploiter : l'aide sociale »⁷. Les jeunes de formation modeste et sans emploi comme ceux que nous avons rencontrés représentent 22 % de l'ensemble des 18-25 ans à l'aide sociale⁸. Pour cette population, l'aide sociale, mesure temporaire destinée à surmonter une crise passagère, tend à se transformer progressivement en source de revenus durable⁹. Tout un ensemble de dispositifs existe pourtant pour favoriser leur réintégration sur le marché du travail. Nous examinons ici la manière dont les jeunes que nous avons rencontrés arrivent, par leurs stratégies d'engagement et de désengagement, à se créer des marges de manœuvre pour mener (une partie de) leur vie comme ils l'entendent.
- 4 Nous souhaitons montrer dans cet article qu'ils défendent une ligne de conduite qui va au-delà de leur reconnaissance comme être individuel. Il ne s'agit pas seulement de résister aux incitations à l'insertion professionnelle mais aussi de faire reconnaître un autre point de vue. Leurs « arts de faire » et leurs justifications apparaissent alors comme des engagements relevant selon nous de ce que Scott a appelé « l'infrapolitique des subalternes ». Ces engagements sont infrapolitiques au sens de cet auteur car ils prennent la forme de stratégies clandestines. Pour être efficaces, ils ne doivent pas révéler l'objectif qu'ils poursuivent. Autrement dit, dans un contexte de dépendance économique et où la résistance affichée aux injonctions institutionnelles peut être sanctionnée, il s'agit pour les jeunes d'entrer dans la logique de déguisement décrite par Scott. Pour préserver leur relation aux autorités, ils se doivent de trouver les moyens de se soustraire aux normes que l'on tente de leur imposer tout en faisant semblant d'y adhérer. Pour faire valoir leur point de vue, ils sont tenus de trouver le moyen de le communiquer de manière à ce qu'il puisse être entendu par les institutions d'aide.

L'engagement en situation de dépendance économique : précisions conceptuelles

- 5 Analyser l'engagement des jeunes en situation de précarité économique et sociale nécessite d'en proposer une acception différente de celles qui sont communément

admissibles en sciences sociales. L'approche « dispositionnaliste », qui consiste à se demander « selon quelle modalité une *disposition* à se traduit par une *action effective* ou par l'inaction¹⁰ », s'intéresse aux causes internes qui poussent les individus à agir et aux héritages passés activés dans des contextes spécifiques¹¹. Si cette approche paraît pertinente pour penser l'engagement politique et les trajectoires militantes, elle nous semble secondaire pour notre propos. Ce qui nous intéresse ici n'est en effet pas de savoir ce que les jeunes ont acquis en termes de schèmes de perception, de manières de voir, au cours de leur trajectoire de socialisation et qui déterminerait leurs comportements actuels¹². Autrement dit, nous nous intéressons moins aux causes de l'engagement qu'à l'engagement en train de se faire, c'est-à-dire en tant qu'agir créatif¹³ face à des situations de contrainte.

- 6 Si l'approche de Becker, que l'on peut qualifier de « conséquentialiste¹⁴ », prend en compte les situations et les contraintes propres aux événements, elle laisse peu de place aux capacités de négociation et de résistance des individus. Dans cette perspective, chaque acte est déjà un engagement dans un ensemble d'attentes sociales (« attentes culturelles généralisées » selon Becker), dans des arrangements institutionnels « impersonnels » ou encore dans la multitude d'exigences liées à une position sociale. En résumé, pour ne pas perdre la face au regard des autres et pour présenter une image cohérente de soi, l'engagement se concrétise par un ensemble d'actions que l'individu n'a pas forcément voulu comme cohérentes au départ. Dans le terrain qui nous occupe, nous souhaitons plutôt comprendre les voies par lesquelles les jeunes cherchent à se dégager des chemins dessinés pour eux par les institutions. Cette approche est ainsi peu à même d'identifier les résistances et les contre-cultures développées face aux exigences institutionnelles.
- 7 Dans le contexte de dépendance économique que nous examinons, nous privilégions ainsi une troisième approche que l'on nommera « pragmatiste ». Ainsi pour Thévenot¹⁵, le concept d'engagement « met l'accent sur une dépendance au monde dont la personne se soucie et cherche à s'assurer des bienfaits en disposant de gages appropriés¹⁶ ». Autrement dit, l'engagement tel que nous le développons ici n'a pas pour finalité l'autonomie au sens de Kant, c'est-à-dire la capacité à définir ses propres règles de vie en se libérant de toutes les formes de tutelles et de dépendance. Il rend plutôt compte des propos et des actions qui, dans un contexte de dépendance économique, visent à créer des marges de manœuvre dans l'autodétermination¹⁷ de certains pans de sa vie. Dans le cas de la population qui nous intéresse, s'engager, c'est se mettre en gage de manière à augmenter sa capacité d'agir sur une situation dont *a priori* on a peu la maîtrise.
- 8 En ce sens, l'engagement est lié à la coordination avec les autres à travers les catégories de jugement mobilisées pour parler de ses actions. Défendre un projet professionnel face aux acteurs de l'insertion, juger des attentes de l'aide sociale à son égard n'entraînent pas les mêmes justifications et les mêmes qualifications pour s'ajuster à la situation et aux autres. Par le langage (dimension centrale du pragmatisme), on dispose ainsi de « gages » différents auprès des uns et des autres. Comme nous le verrons, cette forme d'engagement suppose un travail de réflexivité des individus au cours de l'action qui vise à une meilleure maîtrise de la dépendance aux autres. Le sociologue peut ainsi découvrir les visées du pouvoir de définition du rapport à l'environnement à travers les récits de justification des individus.

Engagement, autonomie et reconnaissance

- 9 Porter l'attention sur les objectifs de l'engagement individuel des jeunes en situation de dépendance économique conduit à relier trois notions dont il importe de préciser l'articulation : l'engagement, l'autonomie et la reconnaissance. Dans le contexte que nous allons étudier, l'engagement des jeunes a selon nous pour objectif la création d'une marge de manœuvre dans une situation d'injonctions plus ou moins fortes au retour sur le marché du travail. Pour arriver à créer cette marge de manœuvre, les jeunes doivent s'appuyer sur « des raisons qui pourraient être reconnues comme bonnes au terme d'un certain processus intersubjectif, social – à savoir, du fait d'une discussion [...] à laquelle prendraient part tous ceux qui sont, de près ou de loin, concernées par ce que je fais et par les règles qui gouvernent ce que je fais¹⁸ ». L'engagement s'exprime ici dans le fait d'endosser consciemment ces bonnes raisons pour que la partie de soi que l'on engage soit reconnue. De plus, ce qui est reconnu concerne précisément les conduites de vie que l'on se donne à soi-même, ses propres règles susceptibles de définir un soi autonome.
- 10 Afin d'analyser ce travail d'engagement vers l'acquisition de sphères d'autonomie, nous partons dans un premier temps des constructions discursives opérées par les jeunes en entretien. Dans un second temps, l'approche biographique d'un parcours d'insertion et de désinsertion du marché du travail permettra de montrer que ce n'est pas seulement l'engagement dont font preuve les jeunes qui peut produire de l'autonomie mais que le processus même d'engagement – désengagement peut être mobilisé par les jeunes pour se créer une certaine marge de manœuvre et faire reconnaître une identité alternative à celle qui est proposée par les institutions.

L'engagement par la production d'un récit de soi

- 11 Les entretiens sociologiques permettent aux personnes interviewées non seulement de produire un récit à la demande du chercheur, mais surtout de mettre « en scène, de manière à convaincre, le sens de leur parcours¹⁹ ». Dans ce travail de mise en scène, les jeunes développent une « relation dialogique²⁰ » avec les discours de référence sur l'insertion, l'indépendance, l'accès au travail, dont le chercheur est le témoin²¹. Les engagements subjectifs sont observables dans les entretiens dans ces formes d'argumentation du *je*. Deux cas vont illustrer les caractéristiques de ces formes « infrapolitiques » de l'engagement : s'engager dans la catégorisation dont on fait l'objet et s'approprier le discours de l'institution. Prenons tout d'abord l'exemple de Louis, 25 ans, qui « est aux services sociaux » depuis plusieurs années. Comme la majorité des jeunes à l'aide sociale que nous avons rencontrés, il fait preuve d'un rapport distancié au travail salarié.
- 12 « Aller bosser finalement comme tout le monde ? Non [Rires]. Si je pouvais, je le ferais, évidemment. [...] J'ai quand même essayé mais bon, c'est toujours pareil. Le truc, c'est que je commence puis j'abandonne en cours de route. [...] Je n'ai pas de motivation, je n'ai plus rien, je ne veux vraiment plus y aller [...]. Je sais exactement les conséquences que ça a d'être de nouveau dans une merde mais pas possible, un truc sans nom. J'ai failli devenir SDF un moment ... Je sais les conséquences que ça a mais j'en ai marre quoi. J'en ai marre, c'est tout. Donc ouais, je ne peux pas prendre un boulot dans des conditions comme ça. Je veux dire en me disant que peut-être dans 6 mois je vais tout planter. Merde, ça ira quoi.

[...] Je n'ai pas de motivation, je n'ai rien, je suis une assez grande feignasse apparemment. »

S'engager dans la catégorisation dont on fait l'objet

- 13 Louis fait de son « manque de motivation » l'argument central expliquant son absence d'insertion professionnelle. Il dit qu'il est une « grande feignasse *apparemment* », endossant par-là la catégorisation dont il est l'objet. Il précise aussi qu'il « n'a rien », qu'il n'a pas « un boulot comme tout le monde ». Ce travail d'appropriation constitue selon nous la première étape de l'engagement. Elle consiste à reconnaître les jugements d'autrui de manière ensuite à pouvoir les détourner à son profit.
- 14 Cette prémisse nécessaire à l'engagement des jeunes fait écho à l'une des trois dimensions centrales de l'autonomie décentrée développée par Honneth : la sensibilité morale au contexte. Elle procède de la capacité des individus à « se rapporter, de manière réflexive, aux exigences morales de son propre environnement social²² ». Dans un contexte de dépendance économique, Louis doit « jouer le jeu » imposé par l'institution et ses représentants s'il ne veut pas être pénalisé financièrement. Pour ce faire, il lui faut cerner et intégrer les attentes normatives des assistants sociaux quant à son implication dans une activité rémunérée.

La production du soi autonome

- 15 Tout se passe comme si Louis s'appropriait le jugement d'incapacité dont il est la cible. Pourtant, en parallèle, il se présente comme quelqu'un d'autonome et d'informé, capable de prendre des décisions difficiles en connaissance de cause : il ne « plus y aller » (sous-entendu au travail) tout en *sachant exactement* les conséquences » de sa décision. Malgré un champ des possibles réduit, Louis se décrit comme acteur de sa vie. Dans son récit, il montre qu'il est conscient des jugements moraux dont il est l'objet, qu'il les comprend, mais qu'il a un point de vue différent pour expliquer sa situation actuelle : « si je pouvais, je le ferais, *évidemment*.
- 16 On retrouve la même structuration de récit chez Sergio, un jeune également à l'aide sociale. Lors de notre entretien, Sergio a un discours très entrepreneur de soi. Il se présente comme un jeune homme soucieux de son indépendance économique et de son autonomie, un jeune travailleur qui ne peut l'être autant qu'il le souhaiterait à cause d'une maladie chronique du dos.
- 17 « [Le social] ce n'est pas moi. Moi je suis plus, c'est moi qui me démerde par moi-même. Il n'y a personne qui va m'aider au niveau finances. Puis ça m'a pris du temps avant d'être au social hein ! J'ai toujours refusé hein ! Mais j'ai perdu l'appart enfin ma sœur, elle a trouvé son appart et tout [avant il vivait avec sa sœur qui payait seule l'appartement]. [...] Ça a complètement tout changé parce que je me disais : » Vraiment, en fait je suis vraiment dans la rue là ! Je n'ai plus rien, je n'ai pas de salaire, je n'ai rien » ... Ben ça m'a, ça m'a un peu... beaucoup un peu remué. Ouais, là ça m'a fait un électrochoc. Donc je me suis dit : « C'est bon, j'accepte ». Mais ça m'a demandé un moment avant d'accepter le social ».
- 18 Comme Louis, Sergio fait de son entrée à l'aide sociale un choix contre-nature (« c'est bon, j'accepte »). Malgré leur bonne volonté, ils sont contraints d'accepter ce qui est présenté comme étant un aboutissement naturel, logique, inéluctable ; une issue fatale

qui se produit malgré eux et leurs convictions profondes. Ces jeunes opèrent un véritable tour de force. Face au scepticisme auquel ils doivent faire face, ils donnent à leur parcours de vie une cohérence narrative qui correspond à la deuxième dimension de l'autonomie décentrée formulée par Honneth. Les jeunes développent en effet cette « capacité à présenter [leur] propre vie comme un contexte cohérent, de telle sorte que les éléments disparates apparaissent comme l'expression de la position réfléchie d'une seule et même personne [ou dans notre cas, comme le résultat d'éléments indépendants de la bonne volonté des protagonistes]. Il s'agit de la capacité à justifier ses décisions, de la capacité à prendre une position autonome, c'est-à-dire réfléchie à l'égard de [leur] vie²³ ».

La redéfinition des liens de dépendance

- 19 Cette capacité à justifier ses actes conduit à une troisième étape qui consiste pour les jeunes à redéfinir les liens de dépendance qui les unissent aux institutions. En effet, pour Louis comme pour Sergio, s'émanciper du travail salarié qu'on tente de leur imposer implique l'entrée en interaction avec les représentants de l'aide sociale dont ils dépendent pour leur subsistance. Dans un contexte comme celui de l'aide sociale où les jeunes sont fortement sollicités à trouver un emploi, l'engagement du jeune en difficulté d'insertion s'exprime par le travail qu'il effectue autour de la redéfinition/négociation des liens qui l'unissent aux personnes envers qui il s'engage par choix ou par nécessité²⁴. Faire reconnaître une forme d'autonomie vis-à-vis du travail salarié suppose, pour les jeunes concernés, de « se situer dans des liens d'interdépendance établis, dans le meilleur des cas, sur la base d'une confiance mutuelle, du respect, de la sensibilité aux besoins des uns et des autres, de leurs attentes²⁵ ». Pour ce faire, ils vont d'une part être amenés à récuser les jugements dont ils sont l'objet et d'autre part, argumenter et justifier leurs propres décisions de manière à ce qu'elles puissent trouver l'adhésion, voire le soutien des représentants des institutions.

Récuser les jugements négatifs

- 20 Sergio nous donne une belle illustration de la capacité des jeunes à adopter et s'approprier le discours de l'institution dont ils dépendent pour les récuser. Il nous raconte ainsi une altercation avec son assistant social de référence :
- 21 Il a commencé à dire : « Ouais, vous êtes jeune. De toute façon les jeunes, ils ne peuvent pas bosser nanani. Pourtant, si je n'avais pas voulu bosser, je n'aurais pas demandé l'aide au placement et je n'aurais jamais été au social pour qu'ils m'aident encore financièrement et tout ça. J'ai dit : « Si je n'avais pas voulu bosser, franchement je serais à la gare ou je ne sais pas où en train de boire des bières tranquille. Je lui ai dit comme ça cash. Il n'a pas accepté, il s'est énervé. Voilà, il s'est énervé. Sur le moment je lui ai dit : « Mais sérieux, ça ne sert à rien de vous énerver. C'est moi qui dois m'énerver à votre place parce que je suis en train de vous dire la vérité. Là, vous êtes en train de me rabaisser parce que vous dites que je suis un jeune comme les autres qui ne veut pas bosser mais vous ne voyez pas les efforts que je fournis aussi. Dans le sens que j'ai quand même cette opération puis que je suis là, je veux quand même... Je lui ai dit : « Je veux quand même travailler, je veux trouver du travail ! ».
- 22 Dans cet extrait d'entretien, Sergio se défend des jugements de son assistant social. Il justifie sa motivation à travailler en relevant ses actions qui vont dans ce sens et qui

contribuent à contrer les attributions catégorielles de son assistant social : il n'est pas « un jeune comme les autres », un jeune qui boit « des bières tranquille ». Les « quand même » répétés (« je veux quand même travailler ») soulignent que les motifs qu'il invoque pour justifier ses absences récurrentes ou sa difficulté à conserver un emploi sont considérés comme peu crédibles par les institutions d'accompagnement.

Argumenter, justifier ses actions

- 23 Sommés de justifier leurs comportements ou l'absence de démarches réalisées en direction de l'emploi, les jeunes se trouvent alors devant la nécessité d'argumenter de manière à créer une congruence entre les intentions qu'ils affichent et leurs actes. Pour qu'elle soit bien accueillie, cette argumentation doit non seulement justifier les contradictions et expliciter les motivations de ses actes, mais elle doit aussi se présenter de façon à pouvoir être reconnue comme légitime par les autorités compétentes. Le mal de dos chronique est, par exemple, mobilisé par Sergio comme un obstacle majeur à son insertion professionnelle, obstacle qu'il met beaucoup d'« efforts » à dépasser.
- 24 « Durant mon apprentissage, j'étais souvent absent les lundis, et puis le patron, il a cru que c'est parce que je faisais la fête le weekend alors que je ne sortais pas quand j'étais en apprentissage, je ne sortais pas... Et puis pour finir j'ai dû lui ramener mes radios, mon truc médical et tout. Je lui ai dit : « Regardez pourquoi je ne viens pas les lundis ». Il a regardé, il a vu mes radios, il a fait : « C'est bon, c'est bon, pas de souci. » J'ai dit : « Ecoutez-moi, je n'abuse pas de vous. Je veux bien venir le lundi, il n'y a pas de souci, j'essaie de venir, seulement je suis cloué au lit pendant une ou deux heures de temps ». Je travaille du lundi au samedi avec un jour de congé pendant la semaine mais même ce jour de congé, il ne compensait pas en fait. Tellement que ça faisait trop de pression pendant la semaine, le samedi, dimanche, lundi, j'étais cloué au lit. Et je ne bougeais pas, je ne pouvais pas bouger de mon lit ... et puis ça m'énervait un peu. Et puis là, le patron pour finir il avait compris. Il m'a dit : « C'est bon, même si tu veux les congés le lundi, je te les donne ». J'ai dit : « Non écoutez, j'ai déjà un jour de congé, il y a pas de souci mais sachez que ... que voilà, juste lundi, je vais arriver un peu en retard quoi ». Ben pour finir, il a accepté. Il était assez cool ».
- 25 Les propos de Sergio soulignent à quel point ce travail d'argumentation ne va pas de soi. Il nécessite de fournir des preuves de sa bonne foi sous forme matérielle (le certificat médical) et au travers de stratégies discursives propres à faire reconnaître sa bonne foi ; stratégies qui visent à renverser le fardeau de la justification. Il convoque dans son argumentation tout ce qui peut faire en sorte que les personnes qui l'entourent ramènent ses comportements à sa maladie chronique du dos. Il se présente comme quelqu'un d'honnête (« je n'abuse pas de vous » ; « non, écoutez j'ai déjà un jour de congé ») et qui cherche à dépasser ses difficultés (« je veux bien venir le lundi, j'essaie de venir » ; « Ça m'énervait un peu (d'être cloué au lit) »).

Dissimuler les contradictions

- 26 Plutôt que d'affronter et de se confronter aux jugements négatifs, une autre manière de composer une image de soi acceptable consiste à dissimuler les actions qui sont incompatibles avec le soi que l'on souhaite rendre public (travail au noir, vols, inactivité, etc.). Bien qu'il s'agisse d'un refus de mettre en gage certains pans de sa vie, ces

dissimulations sont nécessaires à l'engagement, car elles ont pour objectif de renforcer la cohérence de ce dernier.

- 27 S'il démontre des compétences certaines à justifier son manque d'assiduité professionnelle par un argument que son entourage institutionnel et amical peut entendre – celui de la santé – Sergio nous apprend, au moment de l'entretien où nous parlons de ses dépenses, qu'il sortait fréquemment lors de sa formation et qu'il lui est arrivé de faire la fête sans pause durant des week-ends entiers ; un argument que les assistants sociaux auraient sans doute plus de mal à accepter mais qui explique peut-être quelques-unes de ses absences du lundi²⁶. Cet exemple n'est pas là pour remettre en question la sincérité du discours de Sergio mais pour montrer que la mise en scène de soi constitue un véritable effort quotidien pour inscrire les justifications de son parcours dans ce qui est acceptable. Elle appelle de la part des jeunes une vigilance de tous les instants sur ce qui peut être dit/ ce qui doit être tu selon les moments et les contextes de rencontre.

S'émanciper du travail salarié ?

- 28 La capacité récurrente à articuler ses choix et ses besoins (impulsions à agir), la capacité à présenter ses conduites comme un tout cohérent, sensibilité morale au contexte d'interaction témoigne de capacités qu'Honneth²⁷ associe à celles d'une personne dite autonome. Les jeunes dont nous avons décrit les stratégies narratives ne sont pas autonomes au sens où ils se libéreraient des contraintes extérieures. Ils s'aménagent, à l'intérieur des attentes institutionnelles (et des pressions au retour au travail salarié), des marges de manœuvre possibles. En fin de compte, ils font un usage réflexif des règles et conventions propres à ce rapport social spécifique d'assisté à assistant dont le succès dépend de la reconnaissance par les intervenants sociaux de leurs besoins et/ou de leurs demandes, notamment économiques, ou plus simplement de la manière dont ils vivent.
- 29 Le champ d'action des jeunes ne se limite toutefois pas aux interactions avec leur assistant social. Louis et Sergio sont tous deux en attente de réponse pour l'obtention d'une prestation d'assurance-invalidité, ce qui implique qu'ils ont dû effectuer un certain nombre de démarches auprès d'autres institutions. Si cette demande est acceptée, ils bénéficieront d'un revenu plus confortable que celui qu'ils ont actuellement. En outre, leur parcours d'émancipation du travail salarié sera sanctionné par un statut d'invalidité qui justifiera officiellement la posture publique adoptée jusque-là par nos deux protagonistes. En ce sens, ce statut est perçu comme bien plus souhaitable que le statut de « feignasse » pour reprendre les termes de Louis qu'on leur assigne.

L'engagement en pratiques

- 30 L'observation de longue durée des parcours des jeunes qui entrent dans le tissu des relations institutionnelles du champ dit de l'insertion, permet de montrer que l'engagement est aussi affaire de pratiques. Nous montrons ici que l'autonomie s'acquiert également dans les engagements/désengagements envers les institutions.
- 31 En ce sens, il serait faux de considérer l'engagement uniquement comme un outil de l'autonomie individuelle. C'est la manière dont il est géré qui produit l'autonomie.

Engagements, désengagements dans le champ de l'insertion

- 32 L'observation permet de suivre les jeunes au fil des années dans leurs étapes progressives de maturation personnelle et dans leur apprentissage en creux du monde du travail et des attentes des institutions d'aide. Certains d'entre eux restent durant plusieurs années sans activité autre que celles encadrées par les acteurs de l'insertion : programmes d'insertion sociale, placements en stages, formations courtes, cours de techniques de recherche d'emploi, occupations au sein des administrations publiques, etc. Ils continuent toutefois de jouer avec ces propositions en marge d'un marché du travail dans lequel ils font de temps en temps des incursions. Pour un certain nombre d'entre eux, l'essentiel de leurs expériences professionnelles²⁸, réside dans le champ de l'insertion. Ces expériences sont accompagnées par des coaches, des travailleurs sociaux, des éducateurs qui cherchent à leur inculquer cet « habitus flexible » dont parle Gérard Mauger²⁹ tout en écoutant leurs difficultés à y parvenir. Ces jeunes se maintiennent dans des espaces sociaux intermédiaires³⁰ dont ils finissent par connaître parfaitement les codes : comment rendre compte de leurs manquements (retards, absences), de leurs aspirations, de leurs moments d'engagement et de désengagement dans ce qui leur est proposé (périodes de retrait de toute proposition venant du champ de l'insertion après une rupture de contrat dans un programme d'insertion par exemple). De par leur parcours long dans les dispositifs d'accompagnement, l'issue attendue (la formation et/ou l'emploi qualifié) n'apparaît plus comme plausible. Ils négocient ainsi leur condition d'entrée dans les mécanismes de contrepartie du *workfare*³¹. Cette recherche de reconnaissance passe par la mise en scène de soi (comme dans les entretiens ci-avant) ou par la mise en avant de certaines activités potentiellement objets de reconnaissance de la part des institutions dont ils dépendent (engagements associatifs, projets artistiques, etc.). Prenons l'exemple d'un jeune dont nous avons pu observer sur le long terme (6 ans), les pratiques d'engagement dans une association qui a mandat d'aider les jeunes à l'aide sociale à trouver du travail ou une formation.

Michel³², 25 ans aujourd'hui, « n'a rien fait » (comme il le dit lui-même) depuis sa sortie de l'école obligatoire. Pourtant, depuis plus de 6 ans, il vient régulièrement me voir – parfois sous pression de son assistant social, parfois de son propre chef « pour faire le point ». Il a interrompu du jour au lendemain plusieurs contrats d'insertion destinés aux personnes à l'aide sociale. Il l'explique en disant « qu'il veut un vrai boulot », « vivre comme les autres, sortir sans devoir compter l'argent, etc. ». Bien qu'il m'ait fait part de ses envies de travail dans la logistique et la livraison, il refuse pendant plusieurs mois que j'organise un stage afin qu'il se constitue une expérience dans ce domaine. Il préfère « chercher par lui-même », car selon lui, un stage, « ça ne lui rapporte rien ». Après quelque temps, comme il ne trouve pas d'emploi par lui-même, il finit par accepter un stage dans la logistique au sein de l'administration de sa ville. Après deux mois, il me demande d'arrêter en prétextant qu'il n'apprend plus rien et qu'il n'y a pas de travail à la clef. J'essaye de le convaincre que son expérience pourra ensuite être valorisée sur le marché du travail, sans succès. Cet arrêt est accepté par son assistant social, car selon ce dernier : « il a fait les choses correctement » en informant et expliquant à tout le monde les raisons de cette interruption. Une année après et alors que sa famille l'encourage à entreprendre une formation, il me rappelle. On lui a dit qu'il était « un bon bricoleur », « qu'il touche à tout ». Il aimerait savoir à quoi ses compétences peuvent le mener. J'apprends qu'il a travaillé très régulièrement « au noir » avec un de ses oncles qui restaure des maisons. Il a fait de la menuiserie, de la petite maçonnerie, de l'électricité, etc. Il aime ce travail « indépendant » dans

lequel on travaille pour soi-même sans hiérarchie, dans lequel on « bouge », car on change d'activité à chaque chantier, dans lequel on doit trouver des solutions à chaque fois différentes. Il cherche comment faire reconnaître son expérience sur le marché du travail et indirectement son aspiration à l'indépendance financière et à l'autonomie dans le travail. L'idée de se former dans la conciergerie orientera durant quelques temps ses envies et intentions affichées sans qu'il fasse pour autant les démarches discutées ensemble pour postuler. Après une période de silence de quelques semaines, il reprend contact avec moi. Contraint par l'administration de recouvrement des pensions alimentaires (il a eu une petite fille avec sa copine dont il est séparé) qui lui réclame des arriérés de pensions, il doit chercher un emploi et souhaiterait que ce soit dans la conciergerie. Il refuse toutefois les emplois de quelques semaines que je lui propose arguant de la nécessité d'un travail à plus long terme. Il me dit ne rien gagner à travailler quelques semaines cela revenant « au même que de rester à l'aide sociale ».

Sortir des chemins dessinés par les institutions

- 33 Le parcours de Michel est typique de ceux que l'on peut observer dans les institutions d'accompagnement à l'insertion. Il s'agit de trajectoires au cours desquelles les jeunes cherchent ce qui les définirait en propre ; des trajectoires au cours desquelles ils revendiquent tour à tour le travail comme fournisseur de ressources financières et comme lieu de réalisation de leurs prédispositions personnelles. Dans cette étape de leur parcours, les deux attentes n'étant pas vouées à se rencontrer simultanément dans le marché du travail, ils s'engagent dans des pratiques contraires aux attentes institutionnelles telles que le travail au noir, les pratiques d'achat/vente sur internet, les petits trafics, l'occupation de lieux publics avec des sous-groupes d'appartenance, le repli sur la sphère privée (garde d'enfants, priorité donnée à répondre aux sollicitations de la famille élargie, etc.), etc.
- 34 En « jouant » d'un argument ou de l'autre face aux acteurs divers de l'insertion, les jeunes s'aménagent ainsi du temps et reprennent le contrôle de leur vie. En effet, ce laps de temps reporte le probable : celui de l'entrée sur le marché du travail par sa périphérie, soit des emplois précaires par lesquels on se doit de passer pour rejoindre le cœur stable des emplois occupés principalement par les personnes formées. Ce laps de temps reporte également l'effort quotidien qu'il faut fournir dans des emplois subalternes souvent perçus comme rébarbatifs et pénibles mais que le champ de l'insertion leur présente comme nécessaires à la réalisation de leurs aspirations professionnelles. Face à un horizon temporel fermé – ils rencontrent peu de perspectives professionnelles prometteuses au quotidien – l'éthique du travail, qui avait conduit les générations précédentes à percevoir ces activités comme un « emploi autodiscipliné de son temps et [la] valeur de la gratification différée³³ », leur apparaît comme étrangère.
- 35 Pour autant, on ne peut pas en déduire qu'il y aurait, chez les jeunes observés, un refus du travail ou un « dégagement de l'habitus de travailleur³⁴ ». Ils ne renoncent pas à vivre comme les autres et regrettent souvent de ne pas pouvoir vivre selon le même rythme que leurs amis qui ont un emploi ou qui ont terminé une formation. Ainsi en est-il de Michel qui, s'il se désengage des voies professionnelles proposées par les institutions, n'en est pas moins impliqué dans des activités peu reconnues (le travail au noir) et pourtant créatrices d'identité professionnelle. Il rappelle souvent dans les entretiens qu'il veut avoir « une vie normale, comme tout le monde ».

- 36 A travers ces pratiques de désengagements envers les propositions d'insertion, on observe donc avant tout un refus d'entrer dans les chemins dessinés pour eux par les institutions d'accompagnement ; refus qui permet de conserver des espaces d'autonomie et d'action.

Les conditions du texte public

- 37 Les pratiques des jeunes en difficulté d'insertion s'inscrivent donc dans des espaces distincts et en partie clivés³⁵ qui leur assurent des positions de retrait, de réflexion face aux injonctions institutionnelles. Ils permettent aux jeunes de penser et de négocier leur engagement envers les institutions. Ces derniers présentent, dans ce que Scott appelle le « texte public³⁶ », une partie d'eux-mêmes sensible au contexte moral de leurs interlocuteurs. Ce travail de théâtralisation qui vise à la reconnaissance publique permet également à la partie du « texte caché », non public, d'être dissimulée. Cette acceptation publique et ponctuelle de leur situation est une condition du maintien ou du gain d'une portion d'autonomie dans les choix qui concernent d'autres sphères de la vie quotidienne. On pourrait dire ainsi que les jeunes « parviennent à insinuer leur résistance dans le texte public sous des formes déguisées³⁷ ». Il s'agit bien d'engagements dont l'enjeu est l'aménagement de marges de manœuvre et le pouvoir d'agir en partie sur sa situation. Agir voulant dire, dans les l'univers de croyances des jeunes, éviter les alternatives sans avenir³⁸ et tracer un parcours acceptable pour soi.
- 38 Ils défendent ainsi, chacun individuellement, une existence imaginée qui met à l'épreuve la domination d'un seul modèle d'entrée dans la vie professionnelle. Ces épreuves existentielles³⁹ relèvent pleinement d'engagements infrapolitiques. D'une part, elles ne peuvent s'exprimer librement en public sous l'angle de la citoyenneté sous peine d'être sanctionnées⁴⁰. D'autre part, les jeunes en difficulté d'insertion n'ayant souvent pas accès aux compétences politiques permettant de traduire leurs besoins dans le langage de l'axiomatique politique⁴¹, ils expriment leurs attentes dans les rapports un à un avec les représentants des institutions dont ils dépendent. On peut dire en fin de compte que la grammaire de ces engagements infrapolitiques, que nous avons mise en évidence dans cette analyse, rend compte d'un rapport distancié au travail salarié comme seule source légitime d'accès à une vie professionnelle autonome.

Conclusion

- 39 En analysant parallèlement des récits produits dans le cadre d'entretiens sociologiques et des observations ethnographiques de longue durée, nous souhaitons montrer comment l'engagement des jeunes est à comprendre à la fois dans les interactions et les situations qui visent à la reconnaissance institutionnelle et dans ce que ces épisodes masquent de leurs espaces autonomes.
- 40 Chez les jeunes que nous avons rencontrés, ces engagements ne prennent pas le chemin de la mobilisation collective⁴² et en ce sens, ils sont relativement invisibles dans l'espace public.
- 41 Ils ont cependant une dimension collective qu'il s'agirait d'analyser plus précisément dans d'autres recherches. Ces engagements prennent en effet leurs sources dans la manière dont les jeunes définissent entre eux, notamment lors d'échanges sur leurs

expériences d'insertion, des systèmes normatifs communs qui servent de référence à des positionnements individuels face aux institutions publiques. Ces lieux de production de points de vue autonomes, difficilement accessibles aux sociologues, constituent une condition nécessaire de l'engagement de soi face aux institutions que nous avons pu observer. On pourrait dire en ce sens que l'analyse des engagements des jeunes ne peut faire l'économie de l'observation de leurs espaces d'autonomie.

- 42 Il serait par ailleurs essentiel de prolonger cette analyse en s'intéressant aux formes d'engagement sous l'angle de la différenciation hommes/femmes. Nos observations semblent montrer que la pression exercée par les institutions, concernant l'intégration sur le marché du travail, est plus forte auprès des jeunes hommes que des jeunes femmes. On reconnaît à ces dernières (et elles peuvent se prévaloir) d'autres formes d'insertion socialement légitimes, notamment dans la sphère privée. Le répertoire des gages à déposer auprès des représentants des institutions s'avère ainsi différent même si le rapport social fondamental qui structure cette relation est commun.
- 43 S'il paraît aujourd'hui évident de s'intéresser à la capacité d'agir des jeunes en difficultés, nous avons montré dans cet article qu'ils défendent une ligne de conduite qui va au-delà de leur reconnaissance comme êtres individuels. En effet, pour que leur engagement soit couronné de succès, leurs actions doivent être reconnues comme étant motivées par des raisons considérées comme « bonnes » par les représentants des institutions dont ils dépendent. Cela signifie qu'ils sont en mesure d'identifier les attentes normatives plus générales du système d'aide sociale et de mettre en œuvre des pratiques et stratégies discursives susceptibles de les détourner. Ainsi, aux jeux et tactiques déployées par les jeunes pour faire reconnaître leur singularité, correspondent des postures morales qui se réfèrent à des systèmes normatifs alternatifs aux attentes des institutions d'accompagnement. Si nous avons à faire à une collection d'individus, réagissant au coup par coup aux situations qu'ils rencontrent, plus qu'à un collectif se mobilisant pour une cause, une telle analyse des formes d'engagement des jeunes en difficultés comporte un enjeu central : celui de les faire reconnaître comme faisant partie du « champ des expressions publiques » possibles⁴³.

BIBLIOGRAPHIE

Becker (Howard S.), « Notes sur le concept d'engagement », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 11 | 2006, mis en ligne le 28 septembre 2008, consulté le 01 octobre 2013. URL : <http://traces.revues.org/257> ; DOI : 10.4000/traces.257.

Boltanski (Luc), *De la critique : précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2010.

Bourdieu (Pierre), *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

Bourdieu (Pierre), *Méditations pascaliennes*, Paris, Le Seuil, 1997.

Demazière (Didier), Dubar (Claude), *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997.

- Demazière (Didier), « L'entretien biographique comme interaction. Négociations, contre-interprétations, ajustements de sens », *Langage et société*, 2008/1, n°123, p.15-35.
- Fillieule (Olivier), « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement personnel », *Revue française de science politique*, 2001/51, n°1, p.199-215.
- Galland (Olivier), *Les jeunes Français ont-ils raison d'avoir peur ? Eléments de réponse*, Paris, Armand Colin, 2009.
- Gaudet (Stéphanie), « La responsabilité dans les débuts de l'âge adulte », *Lien social et politiques*, 2001, n°46, p. 71-83.
- Haber (Stéphane), « L'autonomie sociale comme forme d'action. Le paradigme du travail » in Jouan (Marlène) et Laugier (Sandra) [coord], *Comment penser l'autonomie*. Paris: PUF, 2009, p. 269-290.
- Habermas (Jürgen), *L'espace public. L'archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1997.
- Honneth (Axel), « L'autonomie décentrée. Les conséquences de la critique moderne du sujet pour la philosophie morale » in Jouan (Marlène) [coord], *Psychologie morale. Autonomie, responsabilité et rationalité pratique*, Paris, Vrin, 2008.
- Ion (Jacques), *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, 2012.
- Joas (Hans), *La créativité de l'agir*, Paris, Cerf, 1999.
- Lahire (Bernard), *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*. Paris, 2012.
- Mauger (Gérard), « Les politiques d'insertion », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/136, n°136-127.
- Mauger (Gérard), *L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique ?*, Paris, Ed. Le Croquant, 2006.
- Morel (Sylvie), *Les logiques de la réciprocité. Les transformations de la relation d'assistance aux Etats-Unis et en France*, Paris, PUF, 2000.
- Plomb (Fabrice), *Faire entrer le travail dans sa vie. Vers de nouvelles modalités d'intégration professionnelle des jeunes*, Paris L'Harmattan, 2005.
- Priester & Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien BASS. *Les jeunes adultes à l'aide sociale. Les principaux résultats*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2009
- Rouleau-Berger (Laurence), *La ville-intervalle : jeunes entre centre et banlieue*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1991.
- Schehr (Sébastien), *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.
- Scott (John C.), *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Ed. Amsterdam, 2009.
- Sennett (Richard), *Le travail sans qualités : les conséquences humaines de la flexibilité*, Paris, Albin Michel, 2000.
- Thévenot (Laurent), *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, Editions La Découverte, 2006.
- Zoll (Rainer), *Nouvel individualisme et solidarité quotidienne*, Paris, Kimé, 1992.



NOTES

1. Voir entre autres ouvrages et articles sur ce thème, Olivier Galland, *Les jeunes Français ont-ils raison d'avoir peur ? Éléments de réponse*, Paris, Armand Colin, 2009.
2. Gérard Mauger, *L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique ?*, Paris, Ed. Le Croquant, 2006.
3. Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, Paris, Le Seuil, 1997.
4. Jürgen Habermas, *L'espace public. L'archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1997.
5. Travail de recherche qui prolonge une recherche publiée en 2005, Fabrice Plomb, *Faire entrer le travail dans sa vie. Vers de nouvelles modalités d'intégration professionnelle des jeunes*, Paris, L'Harmattan, 2005. Par ailleurs, l'auteur peut se prévaloir d'une pratique professionnelle de 15 ans dans cette structure.
6. Ce deuxième corpus est produit dans le cadre d'une recherche financée par le Fonds national de la recherche suisse appelée *La socialisation économique. Comment devient-on un homo economicus ? Production, gestion et utilisation des ressources financières par les jeunes (2012-2015)*.
7. <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=26>, consulté le 23.9.13
8. Le taux des jeunes adultes de 18-25 ans à l'aide sociale est de 4.5%, soit des valeurs d'un tiers supérieur aux taux d'aide sociale globale voir Priester & Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien BASS. *Les jeunes adultes à l'aide sociale. Les principaux résultats*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique, 2009, p.7.
9. *Ibid.*, p.22-23.
10. Olivier Fillieule, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement personnel », *Revue française de science politique*, 2001/51, n°1, p.199.
11. Bernard Lahire, *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*. Paris, Le Seuil, 2012.
12. Comportements parfois décrits comme relevant d'un « dégageant de l'habitus de travailleur » selon les termes de Sébastien Schehr, *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*, Paris, Puf, 1999, p.81, ou encore comme inaugurant de nouvelles « mutations culturelles », Rainer Zoll, *Nouvel individualisme et solidarité quotidienne*, Paris, Kimé, 1992.
13. Voir sur la dimension créative de l'agir qui est à distinguer de l'agir mu par des normes ou des finalités, le livre de Hans Joas, *La créativité de l'agir*, Paris, Cerf, 1999.
14. Howard S. Becker, « Notes sur le concept d'engagement », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 11 | 2006, mis en ligne le 28 septembre 2008, consulté le 01 octobre 2013. URL : <http://traces.revues.org/257> ; DOI : 10.4000/traces.257, p.44.
15. Laurent Thévenot, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*. Paris: Editions La Découverte, 2006.
16. *Ibid.*, p. 238.
17. Stéphane Haber, « L'autonomie sociale comme forme d'action. Le paradigme du travail » In Marlène Jouan et Sandra Laugier [coord], *Comment penser l'autonomie*, Paris: PUF, 2009, p. 269- 290.
18. *Ibid.*, p.280
19. Irène Théry, *Le démarriage*, Paris, Odile Jacob, 1994, p.242, cité dans Didier Demazière, Claude Dubar, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1994, p. 90.
20. Didier Demazière, Claude Dubar, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997, p.316.
21. Témoin voulant dire dans ce cas, à la fois auditeur-spectateur du récit des jeunes et représentant de ces discours de référence qui circulent dans la société. Comme le montre en effet Didier Demazière pour les jeunes « en insertion », la convention d'entretien à laquelle ils se réfèrent souvent est l'entretien-conseil avec un travailleur social. C'est cette convention

d'interaction qui est la plus proche de l'entretien sociologique. Voir Didier Demazière, « L'entretien biographique comme interaction. Négociations, contre-interprétations, ajustements de sens », *Langage et société*, 2008/1, n°123, p.15-35.

22. Axel Honneth, « L'autonomie décentrée. Les conséquences de la critique moderne du sujet pour la philosophie morale » in Marlène Jouan [coord] , *Psychologie morale. Autonomie, responsabilité et rationalité pratique*, Paris, Vrin, 2008, p.361.

23. *Ibid.*, p.360.

24. Inspiré de Stéphanie Gaudet, « La responsabilité dans les débuts de l'âge adulte », *Lien social et politiques*, 2001, n°46, p. 71-83.

25. *Ibid.* p. 78.

26. Il s'agit d'une formation en emploi où l'apprenant partage son temps entre une activité professionnelle et des cours en institution scolaire.

27. Axel Honneth, *Op. cit.*

28. Dans nos observations, des jeunes de plus de 30 ans sont entrés à l'aide sociale à l'âge de 18-20 ans.

29. Gérard Mauger, « Les politiques d'insertion », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/136, n°136-127, p.5-14.

30. Laurence Roulleau-Berger, *La ville-intervalle : jeunes entre centre et banlieue*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1991.

31. Sur le workfare et les politiques d'activation, voir par exemple Sylvie Morel, *Les logiques de la réciprocité. Les transformations de la relation d'assistance aux Etats-Unis et en France*, Paris, Puf, 2000.

32. Extraits de journal de terrain, 2013.

33. Richard Sennett, *Le travail sans qualités : les conséquences humaines de la flexibilité*, Paris, Albin Michel, 2000, p.138.

34. Sébastien Schehr, *Op.cit*, p. 81.

35. Espaces autonomes ou intermédiaires qui sont parallèles aux espaces institutionnels dans lesquels ils sont amenés à justifier de leurs actes. Voir à ce propos Laurence Roulleau-Berger *op cit.*

36. John Scott, *Op.cit.*

37. *Ibid.*, p.153.

38. Le travail dans de mauvaises conditions versus « être dans la merde » de Louis par exemple.

39. Voir sur ce terme Luc Boltanski, *De la critique : précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2010.

40. Le fait même d'être jeune et à l'aide sociale représente un statut négatif dont on ne peut se prévaloir pour revendiquer de meilleures conditions d'existence.

41. Bourdieu distingue ainsi « axiomatique politique » de l'« éthos » pour définir les modes de réponses des différents groupes sociaux aux questions politiques : Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

42. Dont le pendant public serait les mouvements de jeunes dits précaires - caractérisés par des qualifications importantes en termes de formation - comme « Sois stage et tais-toi » ou « Va y avoir du taf » en France.

43. Jacques Ion, *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, 2012.

RÉSUMÉS

La question de l'engagement des jeunes est souvent examinée sous l'angle de l'engagement politique ou en référence à ce dernier. À l'aide d'entretiens biographiques et d'une observation participante de longue durée auprès de jeunes de Suisse romande âgés entre 15 et 30 ans en difficulté d'insertion, nous décrivons d'autres modes d'engagement relevant de ce que John C. Scott (2009) a appelé l'infrapolitique. Ces engagements n'ont pas pour objectif de se libérer de toutes les formes de tutelles et de dépendance (soit l'autodétermination habituellement traitée dans les études sur l'engagement politique). Pour les jeunes que nous étudions, ils prennent la forme de résistances souterraines et discrètes aux injonctions au travail salarié formulées par les institutions qui les encadrent. On peut parler de véritables stratégies clandestines de résistance, car pour gagner en marge de manœuvre, ces jeunes doivent s'engager dans un travail relationnel de manière à ce que leur point de vue, contraire aux attentes institutionnelles, soit reconnu et accepté par les représentants de ces mêmes institutions. Nous montrons ici les compétences qu'ils mobilisent et comment ils arrivent à gagner en autonomie grâce à ce travail d'engagement.

In social research, the question of youth commitment is used to being construed through young people's political involvement, or with reference to it. The analysis of interviews and a long-term participant observation of precarious young people between 15 and 30 years old demonstrate other types of commitment that pertain to what John C. Scott (2009) names infrapolitics. These commitment types don't aim at any kind of exemption from supervision or dependency (such as self-determination usually dealt with in political studies). They refer to the discreet or hidden resistance of these youth to the constraints of salaried employment formulated by the social institutions in charge. In order to be heard, these young people developed veritable clandestine strategies of resistance involving themselves relationally so that their viewpoint, contrary to institutional expectations, was acknowledged and accepted by the representatives of said institutions. We conclude by showing the skills these youth harnessed and how they were able to gain autonomy by working toward commitment.

El tema del compromiso de los jóvenes se examina a menudo desde el punto de vista del compromiso político o en referencia a este último. A través de entrevistas biográficas y de una observación activa de larga duración de jóvenes de la parte francófona de Suiza con edades comprendidas entre los 15 y 30 años con dificultades de integración, se describen otras formas de compromiso resultantes de lo que John C. Scott (2009) llamó la infrapolítica. Estos compromisos no pretenden liberarse de todas las formas de tutela y dependencia (es decir, la autodeterminación tratada habitualmente en los estudios sobre el compromiso político). Para los jóvenes que estudiamos, los compromisos toman forma de resistencias subterráneas y discretas ante los requerimientos a tener un trabajo asalariado efectuados por las instituciones que les dirigen. Podemos hablar de verdaderas estrategias clandestinas de resistencia, ya que para ganar en margen de maniobra, estos jóvenes deben involucrarse en un trabajo relacional. Esto, con el fin de que su punto de vista, contrario a las expectativas institucionales, sea reconocido y aceptado por los representantes de estas mismas instituciones. Mostramos aquí las competencias que utilizan y cómo consiguen ganar autonomía gracias a este trabajo de compromiso.

INDEX

Mots-clés : engagement, autonomie, reconnaissance, parcours de vie, jeunes, précarité, dépendance

Palabras claves : compromiso, autonomía, reconocimiento, evolución en la vida, jóvenes, precariedad, dependencia

Keywords : commitment, autonomy, recognition, life course, young people, precariousness, dependency

AUTEURS

FABRICE PLOMB

Maître d'enseignement et de recherche au Domaine Sciences des sociétés, des cultures et des religions de l'Université de Fribourg. Il travaille en parallèle dans une structure d'insertion professionnelle. Il est le requérant principal d'une recherche financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) sur la socialisation économique et le rapport que les jeunes Suisses ont à l'argent. fabrice.plomb@unifr.ch

CAROLINE HENCHOZ

Maître d'enseignement et de recherche au Domaine Sciences des sociétés, des cultures et des religions de l'Université de Fribourg. Elle dirige la recherche du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) sur la socialisation économique et le rapport des jeunes à l'argent. caroline.henchoz@unifr.ch